

Conseil Syndical du 07 février 2023

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Didier CHATELLIER, Jack NIOCHE, Sébastien FOURAGE, Jean Claude BENNERY, Françoise ABSOLU, Philippe BALIN, Fernand GOURLOT, Michel LECLERCQ.

Absents excusés : Guy TOUCHARD, Stéphanie RAMETTE, Jean Paul IMBAULT, Raphaël RAMETTE, Gérard DENIS (pouvoir à Fernand GOURLOT).

Participants à titre consultatif : Hugo LEPETIT (permanent de l'ASRL)

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18 : 30 et rajoute à l'ordre du jour un retour sur le suivi des anguilles.

Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 20 décembre 2022

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Inauguration du pont Cotelle

La fin des travaux est prévue pour fin mars mais l'inauguration n'aura lieu qu'aux beaux jours. L'ASRL souhaite organiser en partenariat avec l'aviron, le kayak et les pêcheurs une manifestation à l'occasion de cet événement.

D'une manière générale l'ASRL est satisfaite des travaux et du « soin » apporté à la rivière.

Ratodo

Le planning de la location du Ratodo pour l'année 2023 est en train d'être réalisé, il est déjà prévu qu'il soit loué aux riverains sur les Tacreniers en mars et sur le bassin de St Samson par les pêcheurs puis l'aviron en mai.

Philippe BALIN demande à ce qu'il soit aussi loué sur St Santin, ce qui est possible en avril, il doit contacter ses riverains voisins afin d'organiser une action collective sur le bassin. Il demande aussi le tirant d'eau du Ratodo afin de s'assurer de la faisabilité du projet, Hugo LEPETIT fera un retour aux syndicats sur cette question au prochain conseil.

Le Ratodo a été une franche réussite l'année passée, la mobilisation des riverains est importante pour la vie de la rivière, la location gratuite du Ratodo engage aussi leur responsabilité car une caution est demandée. Cette action ne vise pas à résoudre le problème des herbiers invasifs mais semble être une bonne solution à court terme en complément du faucardage organisé par la ville d'Olivet.

Suivi des anguilles

Hugo LEPETIT présente un rapide compte-rendu de la restitution du suivi des anguilles ayant eu lieu en juillet 2022 (document en annexe).

Rappel des événements des derniers mois

Suite à l'épisode pluvieux arrivé mi-janvier, Hugo LEPETIT explique les manipulations d'ouvrages hydrauliques qui ont été effectuées, toutes ces manipulations ont été faites en accord avec la procédure de gestion des niveaux (procédure validée par le conseil syndical du 22 mars 2022).

- Le 12 janvier : Augmentation du Dhuy à 1m³/s et prévision de précipitation à 30mm
 - > Ouverture de la 2ème vanne de décharge de St Samson (-24)
- Le 16 janvier : Les 30mm sont tombés, le Dhuy augmente à 3m³/s
 - > Ouverture totale de la vanne de crue centrale de St Samson (-7)
- Le 18 janvier : Le Dhuy atteint son pic de crue à 5,3m³/s, encore 12mm de précipitations
 - > Pas de manipulation (St Samson : -15)
- Le 19 janvier : Baisse du Dhuy à 3,5m³/s, 8mm de précipitations
 - > Fermeture de moitié de la vanne de crue centrale de St Samson (-15)
- Le 20 janvier : Baisse du Dhuy à 2,5m³/s
 - > Pas de manipulation (St Samson : -26)
- Weekend du 21 et 22 janvier : Pas de manipulation
- Le 23 janvier : Dhuy redescendu à 0,7 m³/s, 5 mm de précipitations et St Samson à -40
 - > Fermeture totale de la vanne de crue centrale et de la 2ème vanne de décharge
 - > Niveau de St Samson remonté à -20 le lendemain puis -16 le surlendemain

Point financier

- Proposition de modification budgétaire :
 - 6 820 € en débit pour le chapitre 011 : Charges à caractère général
 - 6 820 € en crédit pour le chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Remboursement à la mairie d'Olivet de 6 820 € d'un trop perçu sur une facture d'entretien de 2021 suite à la mise en place de l'augmentation du taux horaire de l'ASRL. Ce nouveau tarif est confirmé par la mise en place d'une convention modifiée et signée par les deux parties.

La modification budgétaire est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

- Proposition de subvention au club de Spéléologie Subaquatique du Loiret :
Subvention de 200 € pour l'année 2023.

La proposition de subvention est acceptée à l'unanimité des présents et représentés.

Question diverses

- **Grippe aviaire** : Françoise ABSOLU interpelle les syndics sur des cas de grippe aviaire chez les mouettes présentes sur le Loiret. L'OFB avait contacté les deux techniciens de rivières la semaine précédente à ce sujet. Une communication aux syndics aurait dû-être faite dès que l'information avait été reçue.
- **Installation de capteurs sur la rivière** : Une réunion avec l'AELB et l'EP Loire a été organisée afin de redéfinir les enjeux liés à l'instrumentalisation de la rivière. Suite à cela un financement et une inscription au CTMA semble de nouveau possible. Pour rappel il s'agit de capteurs de niveaux, de températures et un de vitesse.

- **Natur'Adapt** : Claude LANCRENON a participé à un Webinaire « Natur'Adapt » dont le but était de sensibiliser des gestionnaires d'espaces naturels aux changements climatiques. C'est une approche globale de l'écologie et non juste une question de continuité écologique, cette réflexion doit amener à adapter les pratiques en fonction des modélisations des impacts du changement climatique. Il existe à l'échelle de la région un outil nommé ORACLE géré par les chambres d'agriculture. Suite à ce webinaire, le président souhaite mener une réflexion sur la rivière Loiret à l'aide d'un groupe de travail et fait donc un appel à volontaires.
- **Protection des vannes de crues** : Françoise ABSOLU relance le conseil syndical sur la dangerosité des vannes de crues à St Samson et St Julien, ces dernières n'ont pas de garde-corps protégeant leur accès.

Claude LANCRENON clôture la séance à 20h30.

Le président de séance
Claude LANCRENON

Le secrétaire de séance
Hugo LEPETIT



Secrétariat :
336 allée Sainte Croix
45160 OLIVET

☎ 02 38 66 47 44
contact@asrl.fr
www.asrl.fr

Le 31/01/2023

Mesdames et Messieurs les syndics

CONVOCAION REUNION du CONSEIL SYNDICAL

Mesdames, Messieurs, Syndics de l'ASRL,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister au conseil syndical de l'ASRL qui se tiendra

**Au Secrétariat de l'ASRL,
336 allée Sainte Croix à Olivet.
Le mardi 7 février 2023 à 18 : 30**

En cas d'empêchement, merci de retourner au secrétariat le pouvoir ci-joint, au bénéfice du Syndic de votre choix.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR

- **Approbation du compte rendu du conseil syndical du 20 décembre 2022**
- **Inauguration Pont Cotelle**
- **Ratodo**
- **Rappel des événements du dernier mois**
- **Point financier**
- **Questions diverses**

Le président,
Claude LANCRENON

Suivi de la colonisation du bassin du loiret par l'anguille

Juillet 2022

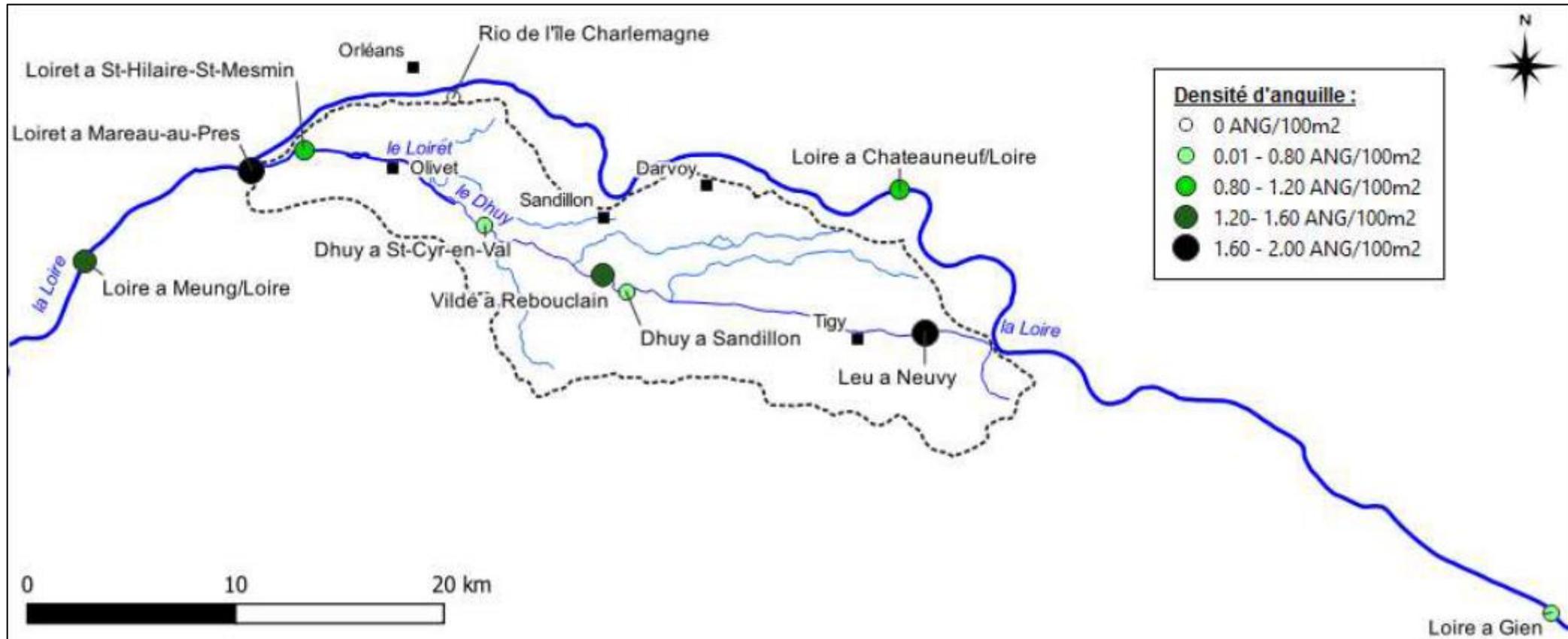
Réalisé en partenariat avec l'EP Loire, l'AELB, la Fédération de Pêche 45, le SMBL

Etude et restitution menée par EcoGea



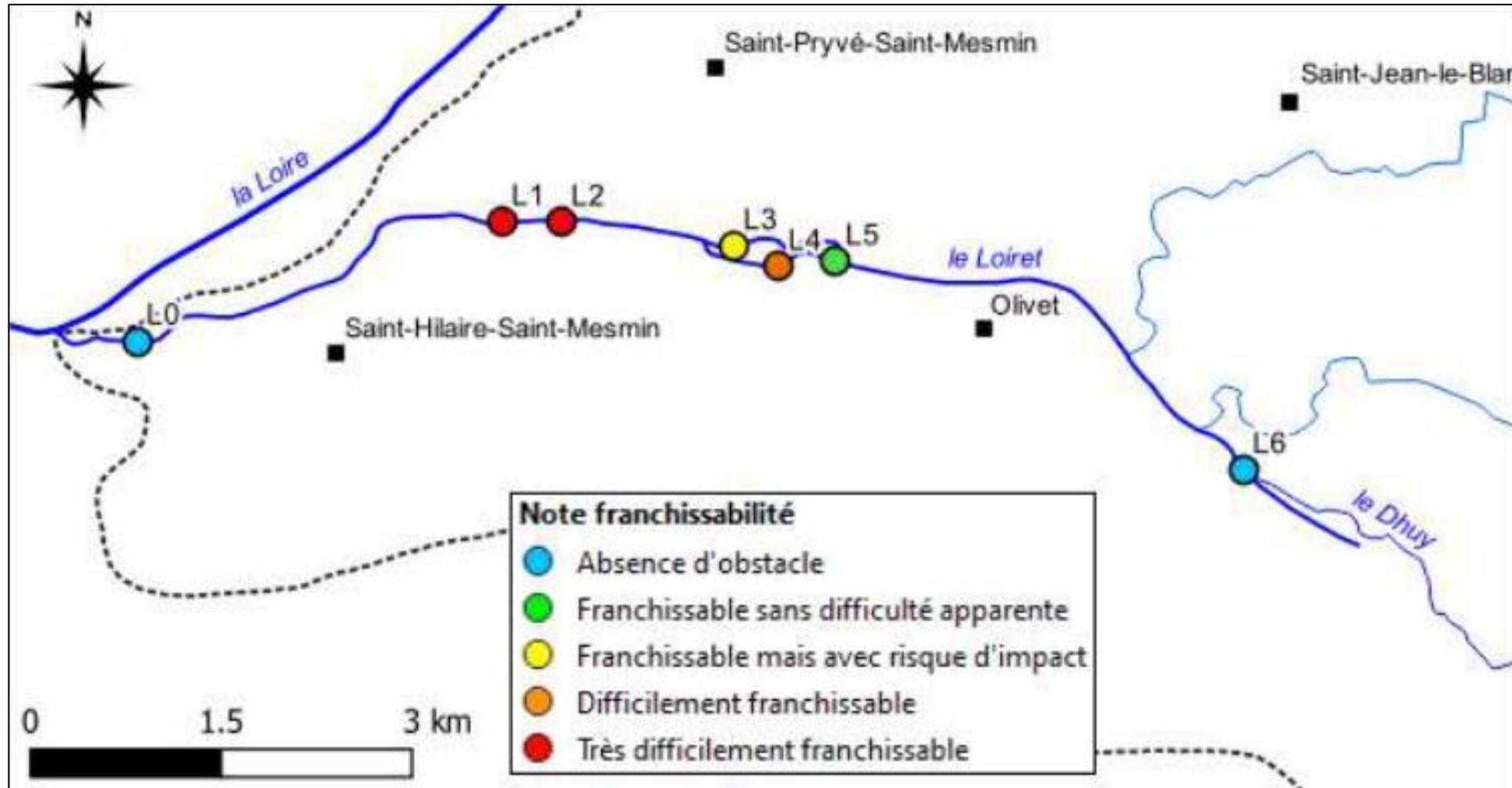
Données connues pour l'anguille

- Forte baisse dans les années 80 de la population d'anguille en Europe : - 90% sur 40 ans
 - Espèce protégée depuis 2008
 - Zone d'action prioritaire anguille depuis 2015



Franchissabilité des ouvrages

(expertise avant étude)



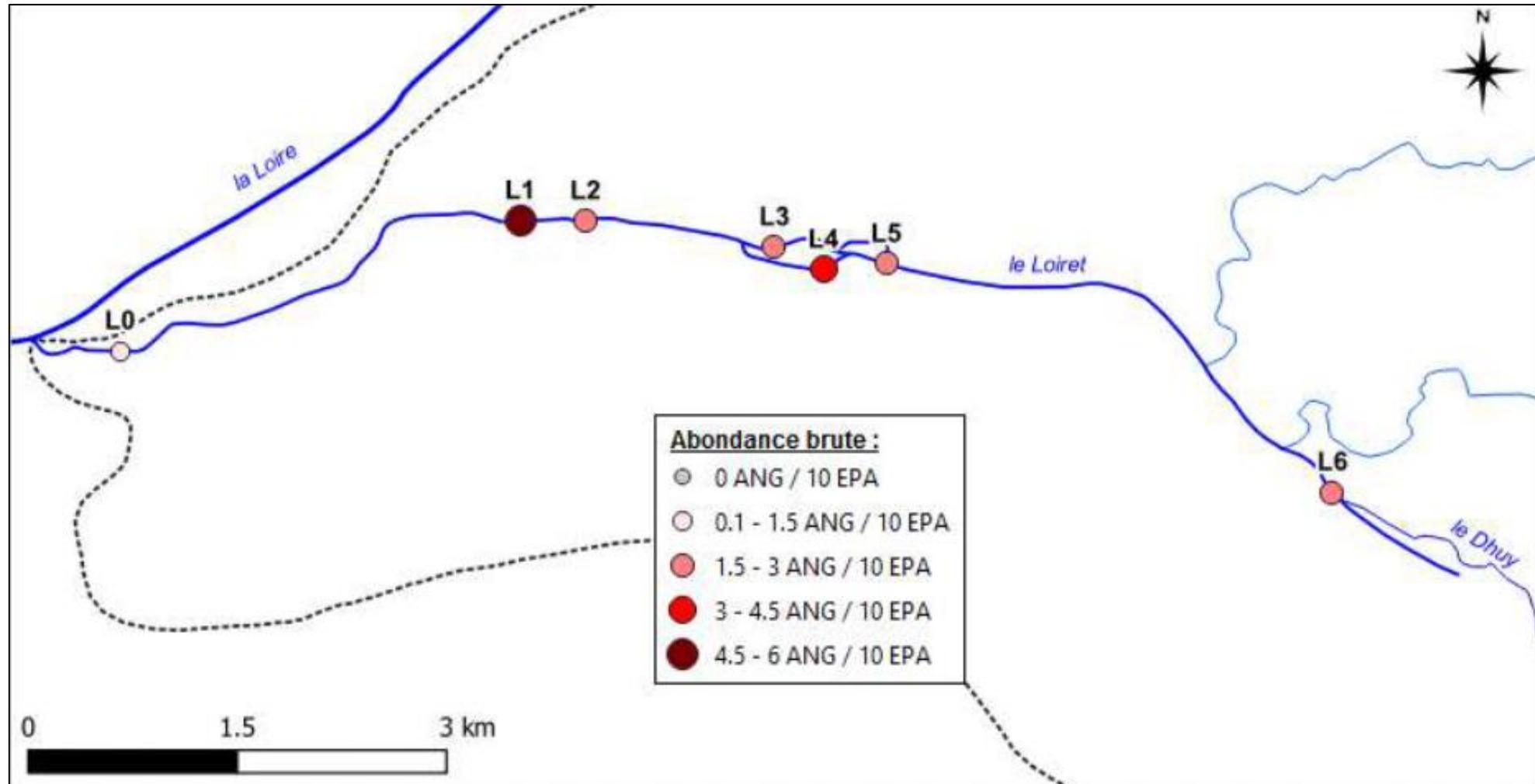
Les pêches électriques



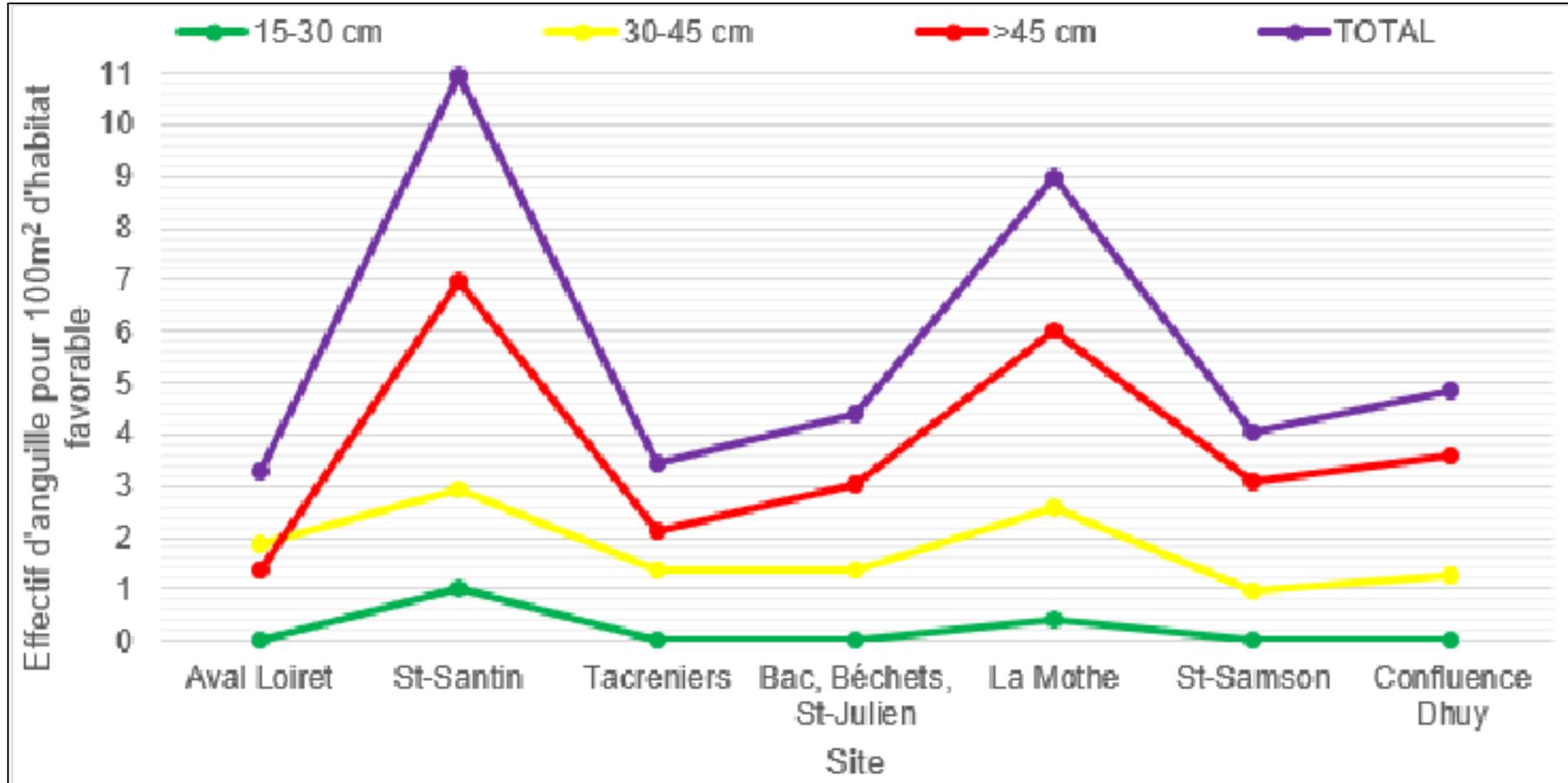
Les anguilles sont comptées, mesurées
et leur état sanitaire est évalué



Abondance brute d'anguille



Données pondérées



Pondération en fonction du nombre de point de pêche, de la disponibilité des habitats et de la distance à la mer

Suite à l'étude

- Proposition d'aménagement d'ouvrage sur St Santin
- Réévaluation de la franchissabilité des vannes de décharges des Tacreniers
- Approfondir les réflexions sur la franchissabilité du moulin de la Mothe
- Renouveler les échantillonnages pour confirmer les premières observations
- Un nouveau suivi suite à l'éventuel aménagement d'un ouvrage